

fer, pour être livrés à Amherst au Truro; aussi pour 100 chars à plateformes, dont 50 devront être livrés sur la ligne du chemin de fer, à Campbelltown, et 50 sur la ligne du chemin de fer, à Miramichi.

Des plans, spécifications et formules de soumissions pour ces chars, peuvent être vus au bureau dont il est fait mention, le et après le 15e jour de janvier prochain, et des soumissions seront reçues comme ci-dessus jusqu'à midi, le 20e jour de février prochain.

A. WALSH.
E. B. CANDLER.
C. J. BRYDGES.
A. W. McLELAN.

Chemin de Fer Intercolonial,
Bureau des Commissaires,
Ottawa, 20 déc. 1871.



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Les Commissaires nommés pour la construction du Chemin de Fer Intercolonial, donnent avis au public qu'ils sont prêts à recevoir des Soumissions pour l'érection de Stations à Cacouna, Isle-Verte, Trois-Pistoles, St. Simon, St. Fabien, Bic, Rimouski, Ste. Luce et Chemin Matapédia; et aussi, pour Réservoirs d'Approvisionnement et Hangars à Isle-Verte, Trois-Pistoles, Bic, Rimouski et Chemin Matapédia.

Aussi, pour Gares pour Locomotives à la Rivière-du-Loup, Rimouski et Chemin Matapédia.

Les Plans, Devis et Formules de Soumissions peuvent être vus le et après le 20 Février, au bureau de l'Ingénieur en Chef Ottawa, à la Rivière-du-Loup et Rimouski.

Les Soumissions peuvent être faites pour le tout ou pour un certain nombre de ces bâtisses, et seront reçues, marquées "Soumissions pour Bâtisses," au bureau des Commissaires, Ottawa, jusqu'à midi, le 20e jour de Mars prochain.

A. WALSH.
E. B. CHANDLER.
C. J. BRYDGES.
A. W. McLELAN.

Bureau des Commissaires, }
Ottawa, 12 Janvier 1872 }



SERVICE DES PHARES.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES,

Ottawa, 8 janvier 1872.

DES SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce Département jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 9e jour de FÉVRIER prochain, pour l'approvisionnement en douane, des quantités mentionnées plus bas de la meilleure qualité d'Huile étalon de Pétrole blanche raffinée.

L'Huile doit être non explosive à une épreuve à la vapeur de 110° Fahrenheit, elle doit donner une lumière brillante, sans fumée, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement consumée, et ne pas carboniser la mèche, et doit être exempt de toutes substances délétères. Il faudra aussi qu'elle ait une pesanteur spécifique de 44° Beaume, à une température de 60° Fahrenheit. Un échantillon d'une pinte devra accompagner chaque soumission.

L'huile devra être livrée en bon ordre, dans des barils entourés de cercles de fer, contenant de 35 à 42 gallons chacun. Les barils devront être en douves de chêne blanc et les fonds devront être de même bois, et devront être préparés propre-

ment à l'intérieur avec de la colle liquide, et devront être peints à l'extérieur de manière à empêcher l'huile de suinter à travers le bois, et de s'évaporer de la surface.

Les barils devront être fournis par le contracteur, et leur coût sera inclus dans le prix de l'huile. La redevance de l'Inspecteur du Département du Revenu de l'Intérieur et celle du *Guager* devront être payées par le contracteur.

Le transport de l'huile de la gare du chemin de fer du dépôt d'huile, ou du bâtiment, au quai ou au lieu où l'huile doit être déposée, doit être payé par le contracteur.

L'huile, avant d'être acceptée, devra être soumise à un examen, à l'épreuve et à l'approbation d'une personne nommée par ce Département, et devra être livrée au risque et aux frais du contracteur, dans la localité désignée par ce Département ou son agent aux dates suivantes:

De 20,000 à 25,000 gallons à Halifax, N. E., la moitié le 25 mai 1872 et la balance le 10 juillet.

De 6,000 à 8,000 gallons à St. Jean, N. B., le 10 juin 1872.

De 18,000 à 20,000 gallons à Québec, le 5 juillet 1872.

De 10,000 à 12,000 gallons à Montréal, le 1er juillet 1872.

De 3,000 à 4,000 gallons à Hamilton, le 8 juillet 1872.

De 4,000 à 5,000 gallons à Sarnia, le 12 juillet 1872.

Des soumissions seront reçues pour toute la quantité ou pour aucun des lots ci-dessus spécifiés, pour une année, ou pour un terme n'excédant pas trois ans, au choix du Département. Ceux qui feront des offres et qui ne voudront pas entreprendre de fournir un approvisionnement pendant plus d'une année, voudront bien le constater dans leurs soumissions.

Bateau à vapeur.

DES SOUMISSIONS seront aussi reçues comme il est dit plus haut, pour nolisier un Bateau à vapeur convenable pour la livraison de l'Huile et des Approvisionnements aux Phares au-dessus de Montréal; le nolisement devra commencer à MIDI, le 2 JUILLET prochain, à telle partie du Canal Lachine, Montréal, que ce Département pourra désigner. Le nom, la grandeur, l'âge, la force de chevaux et la description du bâtiment devront être spécifiés dans la soumission. Une somme ronde devra être mentionnée pour l'exécution du service, ou le taux auquel le bâtiment est offert par mois au choix du Département.

P. MITCHELL,

Ministre de la Marine et des Pêcheries.

PRIME OFFERTE AUX ABONNÉS

DE

L'ECHO.

LA VIE DE L'HEROINE DU CANADA

OU DE

Mlle. LeBER.

L'administration de l'*Echo du Cabinet de Lecture* est heureuse de pouvoir offrir pour l'année 1872, une nouvelle PRIME à tous ceux qui, à dater du 1er Janvier jusqu'au 1er Mars 1872, auront payé leur abonnement ainsi que tout arriéré, s'il y en a.

La vie de Mlle. LeBer forme un magnifique volume de plus de 430 pages, imprimé sur beau papier et en beaux caractères. Au Frontispice se trouve une belle gravure, représentant l'*Heroïne du Canada* se consacrant à Notre Seigneur et lui vouant une perpétuelle réclusion. On y trouve de plus le plan de Ville-Marie en 1665. Ce livre se vend chez les libraires 50 centins.

Le Gérant enverra franco par la poste, en ajoutant dix centins pour les frais, un remettez gratis au bureau de l'*Echo*, un exemplaire de cet ouvrage aussitôt qu'il aura reçu le montant de l'abonnement.

Les nouveaux abonnés pour 1872 auront droit à cette Prime aux mêmes conditions.